

Signature du plan de souveraineté *blé dur* avec l'interprofession Intercéréales

Organisé autour de 3 volets concernant la sécurisation de la filière, sa décarbonation et la sélection variétale, ce plan a pour objectif de proposer à tous les maillons de la filière des solutions concrètes de court, moyen et long terme à travers plusieurs actions complémentaires.

OBJECTIFS

- **Enrayer le déclin constaté, développer les surfaces** et les volumes produits, notamment par la recherche sur les questions génétiques et agronomiques.
- **Reconquérir des parts de marché** pour les pâtes afin d'arriver à 45% de parts de marché d'ici 2033 (soit 1% / an sur 10 ans), par la valorisation de pâtes issues de filières durables et fabriquées en proximité des bassins de production.
- **Réduire l'empreinte carbone pour inscrire la filière sur le long terme** : -20% d'émission de GES d'ici à 2030 par rapport à 2015, en accord avec les travaux sur la feuille de route décarbonation.

- **Sécuriser une partie de la filière** en instaurant des contrats entre les différents maillons (producteurs, collecte et industriels) et par la réflexion sur les différents mécanismes assurantiels.

Prévu sur une durée initiale de 5 ans, avec un montant de 43 M€, dont une part État susceptible d'y être consacrée estimée à 11 M€, ce plan a vocation à associer une grande diversité d'acteurs : Institut technique, organismes de recherche, chambres d'agriculture, interprofessions, entreprises.

Les travaux se poursuivront dans les semaines qui viennent afin que les premières actions puissent être lancées au plus vite.

